



CGT Sevelnord le jeudi 01 février 2018

Contacts : Équipe Bleue 03-27-22-51-06 ou 37-51-06,
Équipe Verte 03-27-22-50-29 ou 37-50-29,
Local CGT 03-27-22-67-04 ou 37-67-04,

SPITCH à 2 balles !!!

En maintenant son amphi, dans lequel nous n'avons rien appris de nouveau, le directeur est responsable des allongements d'horaire que nous subissons cette semaine

En effet, la semaine dernière, il a fait son « SHOW » pour nous expliquer qu'on avait galéré (ça, on l'a bien senti !!!) et que ce n'était pas fini (ça, on s'en doutait !!!).

Avec le succès que rencontre notre utilitaire et ce, grâce au professionnalisme et dévouement des salariés de Sevelnord, tout le monde s'attendait à autre chose qu'un simple « petit merci ».

PARLONS SALAIRE !!!

Les 3 632 300 véhicules vendus en 2017 + les 1,2 milliards d'€ de bénéfice au 1er semestre 2017 démontrent que des augmentations de salaire qui correspondent à la réalité de notre quotidien sont largement possible !

De récents sondages prouvent qu'il manque, en moyenne, 484 € par mois pour vivre correctement.

Rappelons qu'en 2016, Mr TAVARES ne s'est pas privé d'augmenter son salaire de 100 % pour atteindre 14 500 € par jour samedi et dimanche compris.

Et pour nous ...

De 2012 à 2018 augmentation de :

- + 27.10 % pour le gasoil
- + 9.42 % pour la redevance télé
- + 6.90 % pour le gaz
- + 4.80 % pour le loyer
- + 6.08 % pour l'électricité
- + 4.50 % pour les prix à la consommation

Nos salaires :

- 2013 : 0 €
- 2014 : 0 €
- 2015 : 0 €
- 2016 : 8 € Net
- 2017 : 11 € Net

Soit 19 € Net en 5 ans

Une réévaluation de nos salaires de 400€ cette année est donc, plus que justifiée !! C'est possible et cela ne mettrait pas en danger la situation financière du groupe. Le coût de cette augmentation ne représenterait qu'environ 249 millions d'€ pour les 48 000 salariés du groupe en France. Il resterait encore 951 millions d'€ sur les bénéfices du premier semestre 2017.



La bonne santé de PSA doit servir à augmenter nos salaires.

Lors des négos salariales, la CGT revendiquera :

- Une Augmentation Générale de salaire de 400 €
- La Prime d'Evolution Garantie pour les salariés de plus de 20 ans d'ancienneté,
- L'arrêt des compteurs CMOD avec le retour au volontariat et la majoration des samedis à 45%,
- La possibilité de se faire payer les compteurs d'heure sans se justifier,
- La subrogation des indemnités de la sécurité sociale en cas d'arrêt maladie. (le salarié en arrêt maladie ne subirait plus aucune perte de salaire. C'est l'employeur qui percevrait les indemnités de sécurité sociale),
- Le rattrapage des années de gel de salaire promis en 2012, qui était de 4%, avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2017,
- Pour le congé parental d'éducation, que les avantages liés à l'ancienneté soient pris en compte entièrement,
- Application de l'accord égalité Femmes/Hommes avec une réévaluation des salaires des Femmes,
- Une augmentation des primes (doubleage, transport, rentrée...) à hauteur de 10 %.
- Une prime de 1000 € pour récompenser les efforts et les sacrifices subis qui ont contribué au succès du KO.

Bien sûr, la mobilisation sera la seule solution pour satisfaire nos revendications.

